

“On est au degré zéro du respect des droits de l'enfant”

■ Bernard De Vos s'indigne du sort réservé aux Roms et aux petits étrangers malades.

Une pétition qui a récolté 12 000 signatures en moins de deux semaines, une page Facebook “Soutenir Joël et sa maman” qui rassemble plus de 4 500 sympathisants, une manifestation de 300 parents et enfants devant l'Office des étrangers...

L'histoire de Joël, un petit Rwandais de 5 ans, a suscité une belle mobilisation citoyenne. L'enfant atteint de dysplasie osseuse, une maladie rare qui empêche ses os de grandir et ses poumons de se développer, était arrivé en Belgique avec sa maman en 2010 – il avait 1 an – grâce à un visa médical.

Une autorisation de séjour à durée déterminée que l'Office des étrangers refuse obstinément de prolonger. Le 25 mars dernier, Joël et sa maman ont reçu un ordre de quitter le territoire. Ils ont introduit un recours devant le Conseil du contentieux des étrangers (la juridiction administrative de recours), qui est toujours pendant.

Argument des médecins de l'Office: il n'existe pas de soins pour traiter cette maladie d'origine génétique. Pour les médecins belges qui le prennent en charge à l'Hôpital des enfants, si l'enfant rentre au Rwanda, il risque, faute de soins appropriés, une vie grabataire voire, pire encore, une mort précoce causée par une insuffisance respiratoire.

Pot de terre contre pot de fer

En troisième maternelle dans une école de Saint-Gilles, Joël a déjà subi de nombreux traitements (opération de

la colonne, intervention chirurgicale pour rallonger une jambe...) et doit porter un corset jour et nuit.

Le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA) s'est jusqu'ici montré inflexible. Samedi, dans “La Libre”, il disait n'envisager aucune réforme structurelle du “9ter” – sévère filtre médical à travers duquel ne passent que 1,5% des dossiers. Interrogé jeudi en séance plénière de la Chambre par la députée Vanessa Matz (CDH), il s'est borné à confirmer que le comité de soutien de l'enfant aurait un entretien ce vendredi avec Freddy Roosemont, patron de l'Office des étrangers.

De son côté, Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant, dit avoir sur son bureau une bonne dizaine de dossiers “9ter” (autorisation de séjour pour raison médicale) concernant des enfants et refusés par l'Office des étrangers. “Il y a une grosse mobilisation autour du petit Joël, et c'est tant mieux. J'oserais presque dire qu'il a de la chance d'avoir un réseau autour de lui. Il y a d'autres enfants, qui nécessitent des soins, dont les demandes sont tout à fait fondées, et à qui on dit non. Le “9ter” est en panne et les conséquences en sont catastrophiques”, assène Bernard De Vos.

Un espoir que la situation change?

“J'ai rencontré M. Roosemont pendant deux heures, avec mon homologue flamand, pour essayer de faire avancer ces dossiers. J'ai malheureusement dû constater qu'il ne voulait rien entendre. C'est le pot de terre contre le pot de fer.”

Enfants roms à la rue

Le Délégué général aux droits de l'enfant

met en parallèle une autre situation: celle de 21 enfants roms qui dorment depuis

23 nuits dans le parc Maximilien, à Bruxelles. Conformément aux injonctions du secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration et de Fedasil, les services sociaux qui les accompagnaient depuis de longs mois ont été contraints de les “jeter à la rue”, dénonce-t-il. “Il n'y avait pourtant ni nécessité ni urgence.” Les gamins et leurs familles sont abrités dans des tentes offertes par des citoyens...

Ces enfants, on les met en danger “par une bête règle administrative et une conception de l'asile limitée à la gestion des flux migratoires”, dénonce-t-il.

Il ne s'agit pas de mettre en concurrence ces deux situations, mais cela révèle “une lame de fond”, selon M. De Vos, “une intransigeance incroyable envers des enfants qui vivent ici”, ce qui “n'augure rien de bon pour ceux qui vont arriver”.

Délégué aux droits de l'enfant depuis sept ans, Bernard De Vos dit n'avoir “jamais vécu une situation pareille” depuis le début de son mandat. Les enfants roms ont été mis à la rue en septante-deux heures, sans une couverture et sans une bouteille d'eau. “On en est au degré zéro du respect de la Convention des droits de l'enfant.”

Annick Hovine

“En sept ans de mandat, je n'ai jamais vécu une telle situation.”

BERNARD DE VOS

Délégué général aux droits de l'enfant.